

Maintien du lien social des personnes isolées

L'appel à projets de la FEHAP rencontre un franc succès

Paris, le 08 avril 2020 – Le 23 mars 2020, [la FEHAP lançait un appel à projets et initiatives, avec les soutiens de la Famille Bettencourt et d'autres donateurs](#), destiné à maintenir le lien social des personnes isolées en période de confinement. Grâce à un processus d'instruction et d'examen rapide des dossiers, 36 projets ont déjà reçu un financement.

En raison des règles sanitaires actuelles, la totalité des projets utilise des moyens numériques pour rompre l'isolement, maintenir les activités cognitives et répondre aux besoins essentiels des personnes (courses, soins de première nécessité...). Ils permettent de toucher une grande variété de publics : des mineurs suivis par les professionnels de la protection de l'enfance, des jeunes isolés, des personnes âgées dépendantes résidants en EHPAD ou à domicile, d'autres en situation de handicap moteur à domicile, ou celles souffrant de troubles addictifs en établissements sanitaires....

A titre d'exemple, la Fondation l'Élan Retrouvé, qui accueille des enfants présentant des troubles du spectre autistique (TSA), a créé des activités pour faciliter la communication et préserver leur calme dans un contexte anxiogène. La Fondation ARHM organise des activités collectives et propose un soutien psychologique à des jeunes vulnérables et isolés âgés de 16 à 25 ans. De nombreux EHPAD ont recours à des tablettes pour permettre aux résidents d'échanger avec leurs familles durant toute la durée du confinement.

Ces projets sont essentiels pour accompagner les personnes vulnérables qui risquent de subir plus rapidement et plus fortement les effets néfastes du confinement. L'appel à initiatives est toujours en cours. Tous les porteurs de projets sont invités à poursuivre l'envoi de leurs initiatives à l'adresse suivante : VieAssociative@fehapa.fr. La rapidité de leur mise en œuvre est liée à leur financement quasi-immédiat. Pour faire durer cette dynamique, la FEHAP lance également un appel aux dons pour soutenir ces initiatives.

A propos de la FEHAP – Santé social, privé solidaire

La FEHAP, présente depuis 1936 dans l'ensemble des champs de la protection sociale, est la Fédération de référence du secteur privé solidaire en Santé. Elle rassemble plus de 4 800 adhérents, œuvrant au sein de plus de 1500 organismes gestionnaires. Ces associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire, de prévoyance... emploient près de 280 000 salariés, soit près de 12% des emplois salariés de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Sa souplesse alliant gestion privée et service public place ses établissements et services à la pointe de l'innovation et de la recherche. Sa gouvernance, issue de la société civile, est désintéressée. Ainsi, tous les résultats sont réinvestis au sein des structures au profit des personnes accueillies et soignées. Au cœur de l'ESS, les établissements et services sanitaires, sociaux, et médico-sociaux de la FEHAP, garantissent chaque année à plus de 2,5 millions de personnes un égal accès aux soins et à l'accompagnement, quel que soit l'âge, le handicap, la pathologie ou la situation sociale. En savoir plus : www.fehap.fr.

Contacts presse :

Maryse de Wever – Directrice de la communication et des relations institutionnelles –
maryse.dewever@fehapa.fr - 06 77 20 93 81 - 01 53 98 95 30

Nina Plantin - Chargée de relations publiques - nina.plantin@fehapa.fr - 01 53 98 95 44